



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tenue le lundi 16 mai 2016, à 20 h 45, à la salle de conférences de l'hôtel de ville au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond sous la présidence de M. le maire Daniel Dion.

En plus de monsieur le maire, étaient présents madame la conseillère Réjeanne Julien et messieurs les conseillers Etienne Beaumont, Bernard Ayotte, Benoit Voyer, Guillaume Jobin et Fernand Lirette.

M. François Dumont, directeur général, y assistait également.

16-05-149 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Attendu que les membres du conseil municipal sont tous présents;

Attendu qu'ils renoncent à l'avis de convocation conformément au 2^e alinéa de l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR LE CONSEILLER FERNAND LIRETTE, IL EST RÉSOLU :

QUE la présente séance extraordinaire soit ouverte et que le point suivant y soit discuté :

1. Demande de subvention dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

16-05-150 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Attendu que la Ville de Saint-Raymond a pris connaissance des modalités d'application du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

Attendu que la Ville de Saint-Raymond désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR LE CONSEILLER ETIENNE BEAUMONT, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 20 h 50.

François Dumont
Assistant-greffier

Daniel Dion
Maire